

# Une grande cimenterie pour le Mali

- La réalisation du projet par Cimat-Cimaf nécessite 330 millions de DH

- 17 accords conclus pour assurer la relance socioéconomique

- Des mesures pour protéger les investissements

**R**ABAT est en train de traduire dans les faits ses engagements en faveur de Bamako. Dans le discours prononcé lors de l'investiture du nouveau président malien, le Souverain l'avait bien souligné: «le Maroc accompagnera le Mali dans les domaines qu'il juge prioritaires». Aujourd'hui, c'est du concret. Après l'annonce du mégaprojet

de l'OCF, le Roi et le président malien ont procédé samedi au lancement des travaux de construction d'une cimenterie près de la capitale. Le projet, qui coûtera 30 millions d'euros, soit près

de 30 millions d'euros, soit près d'un an et demi. La même journée, le Souverain a inauguré le tronçon malien du câble à fibres optiques transafricain qui relie le Maroc, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Niger sur

dans plusieurs secteurs». En tête, la mise en marche de la machine d'investissements, notamment via la signature de deux accords, permettant la protection des investisseurs et la suppression de la double imposition des entreprises.

Même son de cloche chez Miriem Bensalah-Chaqroun, présidente de la CGEM signataire d'une convention avec le patronat malien. Elle a estimé que «cet accord jette les bases d'un socle de partenariats entre les entreprises des deux pays, dans différents secteurs». Cette coordination de l'action des hommes d'affaires marocains et maliens sera accompagnée par d'autres opérateurs publics. C'est l'objectif de la convention signée entre Maroc export, l'Ofec et la Chambre de commerce et d'industrie du Mali. Néanmoins, le renforcement des échanges commerciaux reste fortement lié à la densification des liaisons en matière de transport, considéré comme l'une des principales entraves à l'expansion de l'activité commerciale entre le Maroc et les pays africains. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'accord signé en matière de transport aérien entre les deux pays. A noter également la signature d'une convention portant sur les domaines minier, gazier et pétrolier.

Par ailleurs, ce renforcement des relations économiques devra s'accompagner d'une série d'actions en faveur de la mise à niveau des conditions de vie des citoyens maliens. Accès aux soins de santé, au logement ou encore aux services financiers figurent parmi les mesures prévues par les conventions signées avec l'implication d'opérateurs privés marocains. C'est le cas notamment du groupe Addoha, «qui va certainement contribuer aux efforts du gouvernement malien, visant la satisfaction des besoins des couches défavorisées en logements, au même titre que les groupes bancaires implantés dans ce pays». Parallèlement, dans le secteur de la santé, une convention portant sur la formation du personnel, la politique pharmaceutique, la prévention et la prise en charge des maladies transmissibles a aussi été conclue. A cela s'ajoute la construction d'une clinique périnatale à Bamako, avec un investissement de 105 millions de DH, financé par la Fondation Mohammed VI pour le développement durable. □

Mohamed Ali MRABI

### Coopération religieuse

**D**ANS le processus de reconstruction du Mali, la dimension religieuse revêt une grande importance. C'est dans ce cadre que s'inscrit la formation des 500 imams maliens au Maroc. Lors de sa visite à Bamako, le Souverain a accompli la prière du vendredi en compagnie du président Ibrahim Boubakar Keita. Le Roi, Amir Al Mouminine, a fait don aux mosquées du Mali de 10.000 exemplaires du Coran.

Les relations spirituelles entre les deux pays s'étendent également aux confréries soufies, très attachées au Maroc et à son Souverain. C'est dans ce cadre que s'inscrit la convention signée entre la RAM et le Conseil fédéral des Tijanes du Mali, qui offre des facilités tarifaires et d'accès au transport aérien, entre Bamako et Fès, capitale de la tariqa tijania. □

de 330 millions de DH, sera réalisé par le groupe Cimat-Cimaf. Les travaux de construction de cette cimenterie, d'une capacité de 500.000 tonnes, doivent du-

re une longueur de 5.698 km. Ce câble, qui est financé par la filiale de Maroc Telecom, Sotelma, nécessite la mobilisation de 6 millions d'euros (66 millions de DH) et 11 mois pour sa réalisation.

Avec ces projets, le Maroc se montre déterminé à accompagner, par des projets concrets, le développement socioéconomique de ce pays fragile, qui fait face à une série de menaces. Une approche intégrée, dont la pertinence a été saluée par les responsables maliens. Pour eux, «en accordant la priorité à la relance de l'économie, à la lutte contre l'extrémisme et à la réhabilitation de tous les mausolées détruits pendant la guerre, le Roi a donné des réponses pragmatiques et efficaces à la crise du nord du Mali». Car, au-delà des efforts politiques de réconciliation nationale, la relance de la dynamique économique constitue un gage de stabilisation de ce pays. D'où l'importance des 17 conventions de partenariat signées jeudi dernier, en présence des deux chefs d'Etat. La coopération bilatérale devra également s'étendre à la filière de l'élevage. Surtout avec l'expertise cumulée par le Maroc grâce au Plan vert. Ainsi, une convention a été signée concernant ce secteur. Les deux chefs d'Etat ont d'ailleurs présidé la cérémonie de distribution d'un don de 125.000 doses de semences bovines, en plus du matériel d'insémination artificielle. Globalement, les 17 accords signés entre les deux pays portent sur une série de secteurs stratégiques comme le transport, l'industrie, l'agriculture, les finances, le tourisme, la formation professionnelle, la santé... Pour Mohamed Boussaid, ministre de l'Economie et des Finances, «ces conventions accompagnent la vision du Maroc pour cette région, qui a besoin d'investissements conséquents